

Société Advanced e Technologies AeTECH

Société Anonyme au capital de 2.223.334 Dinars
Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II
2035 Tunis Carthage
Identifiant unique : 773418W

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10/05/2022

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que tous les actionnaires présents ou représentés réunissent (75,48%) du capital social ratifie en conséquence les délais et modes de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve les états financiers, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, un total bilan de 5 273 352 Dinars Tunisiens avec une perte nette comptable de 380 585 Dinars Tunisiens.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants, et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice 2021 s'élevant à 380 585 Dinars Tunisiens au poste « Résultats reportés ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, fixe l'allocation d'une somme annuelle de trois mille (3000) Dinars Tunisiens net d'impôt à chacun des administrateurs en fonction, à titre des jetons de présence.

Cette somme sera versée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, sur proposition du Conseil d'Administration, la rémunération du comité permanent d'audit à 250DT Net d'impôt par membre et par séance.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à l'ensemble des administrateurs en fonction, pour leur gestion pendant l'exercice clos au 31/12/2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des membres du Conseil d'Administration pour une période de 03 ans (2022, 2023 et 2024) qui s'achève avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024 :

- Mr. Zoubeir CHAIEB
- STB SICAR
- Mme. Hajer Masmoudi
- Mr. Jamel CHAIEB
- Mr. Mongi Chaieb

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution :

Après examen des dossiers des administrateurs indépendants par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, selon les critères de choix fixés, de nommer **Mr. Ahmed Bahri** et **Mr. Kamel LOUHAICHI** en tant qu'administrateurs indépendants.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Onzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'absence de la candidature pour le poste d'administrateur représentant les petits porteurs et demande au Conseil d'Administration de poursuivre les démarches nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Douzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat du cabinet « Horwath ACF » représenté par Mr Noureddine BEN ARBIA en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans (2022 ; 2023 et 2024) qui s'achève avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Treizième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Société Advanced e Technologies AeTECH

Société Anonyme au capital de 2.223.334 Dinars
Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II
2035 Tunis Carthage
Identifiant unique : 773418W

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2022

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la continuité d'exploitation et approuve le plan de restructuration présenté par le Conseil d'Administration et qui consiste à augmenter le capital social en numéraire pour un montant de **7.781.669** Dinars et de filialiser l'activité Distribution.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire approuve l'apport en capital du Fonds de Commerce de l'activité distribution à la nouvelle filiale **Advanced e-Services**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Advanced e-Technologies « AeTECH », décide d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de **7.781.669 dinars** en vue de le porter de **2.223.334 dinars à 10.005.003 dinars** et ce, par l'émission de **7.781.669 actions nouvelles** émises au pair d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Ces actions seront souscrites selon la parité de (07) actions nouvelles pour (02) actions anciennes et doivent être libérées intégralement à la souscription

La date de jouissance des actions nouvelles est fixée au 1er Janvier 2022.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide l'application des termes de l'article 298 du Code des Sociétés Commerciales en cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social.

Cette augmentation du capital sera réalisée dans un délai ne dépassant pas la fin de l'année 2022. L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au Conseil d'Administration représenté par son Président le pouvoir d'effectuer les formalités pratiques et de constater la réalisation de l'augmentation du capital.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital de modifier les dispositions de l'article 6 des statuts comme suit :

Le capital social est fixé à la somme de (10.005.003DT) dix millions cinq mille et trois dinars ; il est divisé en 10.005.003 actions nominatives de valeur nominale de un (1) dinar chacune totalement souscrites et libérée en numéraires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AeTECH

SA au capital de 2.223.334 dinars
Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage



BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

De l'exercice clos le 31 décembre 2021

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2021
(exprimé en Dinars Tunisien)

		31-déc	
Actifs	Notes	2021	2020
<u>Actifs Non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398
Amt : Immobilisations incorporelles		(440 309)	(432 299)
		13 089	21 098
Immobilisations corporelles		2 191 605	2 075 962
Amt : Immobilisations corporelles		(1 973 541)	(1 861 211)
		218 063	214 751
Immobilisations financières		273 565	267 466
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)
		36 527	30 428
Total des actifs immobilisés		266 277	266 277
Autres actifs non courants		0	1 702
		267 679	267 980
<u>Total des actifs non courants</u>			
Actifs courants			
Stocks		1 223 373	1 151 049
Prov : Stocks		(600 968)	(598 860)
		622 405	552 190
Clients et comptes rattachés		4 998 213	4 199 119
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 739 639)	(1 710 510)
		3 258 573	2 488 610
Autres actifs courants		1 193 924	1 387 632
Prov : Autres actifs courants		(100 292)	(93 132)
		1 093 632	1 294 500
Placements et autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités		31 063	8 763
		5 005 673	4 344 063
<u>Total des actifs courants</u>			
		5 273 352	4 612 042
<u>Total des actifs</u>			

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2021
(exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et Passifs	Notes	31-déc	
		2021	2020
<u>Capitaux propres</u>			
<i>Capital social</i>		2 223 334	2 223 334
<i>Réserve légale</i>		164 000	164 000
<i>Prime d'émission</i>		2 916 670	2 916 670
<i>Résultats reportés</i>		(10 479 859)	(10 099 274)
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice		(5 175 854)	(4 795 270)
<hr/>			
Total des capitaux propres après affectation		(5 175 854)	(4 795 270)
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
<i>Provision pour risques et charges</i>		75 821	0
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>		962 024	386 605
<i>Autres passifs non courants</i>		620 710	468 640
Total des passifs non courants		1 658 555	855 245
Passifs courants			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>		1 959 177	3 434 463
<i>Autres passifs courants</i>		3 493 047	3 399 874
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>		3 338 428	1 717 730
Total des passifs courants		8 790 652	8 552 067
<hr/>			
Total des passifs		10 449 207	9 407 312
<hr/>			
Total des capitaux propres et des passifs		5 273 352	4 612 042



Evolution des capitaux propres après affectation du résultat 2021

	Capital Social	Réserves légales	Résultat reporté	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2021	2 223 334	164 000	- 10 099 274	2 916 670	- 380 585	- 5 175 855
Affectation Résultat AGO du 10/05/2022			- 380 585		380 585	
Total des capitaux propres au 31/12/2021 après affectation des résultats	2 223 334	164 000	- 10 479 859	2 916 670	-	- 5 175 855



Société Anonyme au capital de 2 223 334Dinars

**Siège Social : Zone Industrielle Ariana Aéroport, 03 rue des Métiers la Charguia II –
BP 290-2035, Tunisie Carthage**

Liste des membres du Conseil d'Administration de la société AeTECH

Mai 2022

1- La liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Mr Zoubeir CHAIEB	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Président du Conseil d'Administration d'AeTECH	Gérant de la société ECOTECH immobilière
Mr. Mongi CHAIEB	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Directeur Général de la société AeTECH	Gérant de la société Tuniphone (SARL) Gérant de la société Advanced e-Services (SARL)
Mr. Jamel CHAIEB	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur de la société AeTECH	Gérant d'une société de conseil d'hôtellerie
Représentant de STB SICAR	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur de la société AeTECH	Cadre supérieur à la STB SICAR
Mme. Hajer MASMOUDI	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur de la société AeTECH	Cadre supérieur à la STB INVEST
Mr. Ahmed Bahri	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur indépendant de la société AeTECH	Ingénieur électromécanique
Mr. Kamel LOUHAICHI	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur indépendant de la société AeTECH	Ingénieur
Administrateur représentant des actionnaires minoritaires de la société AeTECH	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Poste vacant	Poste vacant